

Ville - L'opposition municipale voudrait un référendum sur le déménagement à la CCI.

Polémique sur le transfert de la mairie

Mariane Riboulet

O ui, la campagne électorale est bien finie. Et pourtant, des élus - de l'opposition - continuent à solliciter l'appui des électeurs Périgourdins. Objectif : recueillir au moins un cinquième de leurs signatures, soit environ 900. Objet : l'organisation d'une consultation par référendum. Est-ce-que les Périgourdins sont prêts à suivre le maire sur son projet, le déménagement de la mairie de Périgueux dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), rue du président Wilson (1) ?

Avec suffisamment de signatures, le conseil municipal serait obligé d'inscrire le référendum à l'ordre du jour. Et de délibérer sur la question. Mais sans forcément accepter cette voie de consultation. « Nous aimerions que la demande soit sur le bureau du maire en septembre, pour qu'elle soit évoquée au prochain conseil municipal », a indiqué Philippe Cornet, chef de file de l'opposition municipale (UMP).

Le déménagement de l'hôtel de ville Michel Moyrand (PS), compte bien le mener à terme pour 2010, comme annoncé dans son programme. « Des négociations sont en cours avec le président de la CCI », a-t-il confié hier.

« Ce n'est pas un caprice d' élu », maintient-il. « C'est une nécessité pour rendre un meilleur service. Actuellement, certains adjoints partagent leur bureau avec le personnel administratif. Imaginez comme c'est pratique pour recevoir quelqu'un ! » En outre, les nouveaux locaux « favoriseraient l'accueil des handicapés ».

Entre le rachat des bâtiments estimé par Michel Moyrand à 3 millions d'euros, un ascenseur et l'aménagement de la salle des mariages, le maire pense rentrer dans les budgets.

« J'ai visité deux fois les locaux de la CCI. On fera une analyse budgétaire et un état des lieux très précis. On pourra procéder par tranches. »

1 000 mètres carrés supplémentaires

Une centaine de personnes, plus les adjoints, ont leur bureau place de l'Hôtel de ville, en plein centre de Périgueux.

« On conçoit que ce soit un peu étroit », admet Philippe Cornet. Qui n'exclut pas, d'ailleurs, de « déplacer une partie des services, par exemple ceux qui accueillent le public, dans un autre lieu, pourquoi pas la CCI ». Dans ce bâtiment en T, entre le rez-de-chaussée, les trois étages et les deux sous-sols sur deux ailes, 3 000 mètres carrés environ seraient disponibles. Soit un millier de plus qu'à la mairie. La surface est actuellement occupée par quelque 65 personnes diversement loties et trois grandes salles de réunion.

« Un investissement sous-estimé »

Mais pour l'opposition, « les bureaux sont inadaptés ; tout serait à repenser et en admettant que la salle de réunion du rez-de-chaussée ou du 1er étage serve de salle de conseil, il faudrait la transformer complètement. »

« Les travaux ne sont pas que de simples travaux de toilettage », poursuit Philippe Cornet qui, dans un contexte budgétaire serré (lire ci-dessous), met en garde contre des dépenses immodérées.

Il fustige par ailleurs le projet de transformation de la mairie en centre culturel, qui, d'après lui, serait là encore au-dessus des moyens financiers actuels.

« Si on part à la CCI, combien de temps la mairie va-t-elle être fermée ? Si elle doit rester vide pendant trois quatre ans, ce sera catastrophique pour la ville », plaide-t-il.

Dans le programme de Michel Moyrand, la nouvelle mairie était annoncée pour 2010 ; le centre culturel pour 2011-2012.

1) La Chambre de commerce et d'industrie de Dordogne va déménager sur le pôle interconsulaire de Cré@vallée, entre Coulounieix-Chamiers et Notre-Dame-de-Sanilhac.